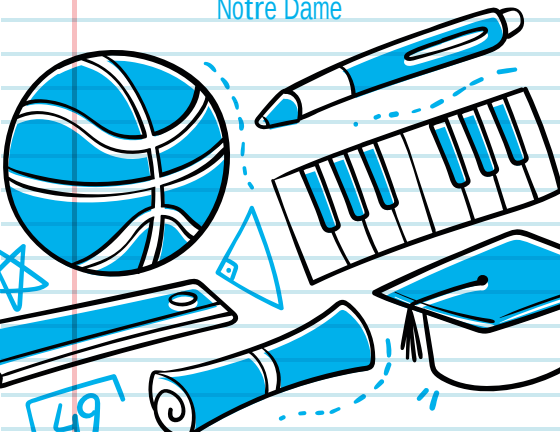


Année 2026-2027

INSCRIPTIONS ET TARIFICATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Ecole privée maternelle et élémentaire
Notre Dame



portailfamilles@vernsurseiche.fr
www.espace-citoyens.net/vernsurseiche

CONTACT

Ecole privée Notre Dame

Directeur : François LEFEUVRE

☎ 02 99 62 70 17

✉ eco35.notre-dame.vern-sur-seiche@e-c.bzh

🌐 www.notre-dame-vern.websco.fr

HORAIRES DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI

L'accueil périscolaire et l'étude surveillée sont des services gérés directement par l'école Notre Dame.

Le midi de 12h à 13h35 : Le temps du midi est encadré par des agents municipaux (gestion des déplacements, accompagnement des enfants pendant le repas, accompagnement des jeux de cours).

Les élèves de maternelle déjeunent au sein de l'école Notre Dame.

Les élèves d'élémentaire déjeunent dans les restaurants scolaires municipaux.

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	RESTAURANT SCOLAIRE <i>(Tarif au repas)</i>	PANIER REPAS <i>fourni par les familles</i> <i>Pour les PAI ou</i> <i>grève de la restauration</i>
De 0 à 400	1 €	0,61 €
De 401 à 500	1 €	0,61 €
De 501 à 600	2 €	1,20 €
De 601 à 700	2,88 €	1,64 €
De 701 à 800	3,41 €	1,88 €
De 801 à 900	3,87 €	2,17 €
De 901 à 1 030	4,37 €	2,46 €
De 1 031 à 1 170	4,90 €	2,70 €
1 171 et plus	5,16 €	2,86 €
Hors Vern <i>(sauf enfant scolarisé en classe ULIS)</i>	5,37 €	4,34 €

Repas pris sans réservation + 4 €

INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2026/2027

Enfant déjà scolarisé dans une école vernoise

Avant le dimanche 23 août,
connectez-vous à votre espace
sur le Portail Familles pour :

ÉTAPE 1

**Vérifier et mettre à jour
vos informations.**

Quotient familial, carnet
de vaccination, personnes
autorisées à venir récupérer vos
enfants, coordonnées...

ÉTAPE 2

Réserver :

- les repas à la cantine
(jusqu'au dimanche de la
semaine S-2*).

Nouveaux élèves en 2026/2027

Avant le dimanche 23 août :

ÉTAPE 1

**Créez votre espace personnel
Portail Familles**

en complétant le formulaire de
création disponible sur le site de
la ville ou à l'accueil de la mairie.

Retournez-le par mail à :
portailfamilles@vernsurseiche.fr

ÉTAPE 2

**Inscrivez vos enfants à la
restauration scolaire.**

ÉTAPE 3

Réservez :

- les repas à la cantine
(jusqu'au dimanche de la
semaine S-2*)

ASTUCE PRATIQUE

Favoriser la connexion sur
ordinateur pour effectuer vos
inscriptions/réservations.

** Exemple : Pour la semaine du 14 au 18 septembre,
réservation au plus tard le dimanche 6 septembre.*

RÉSERVATIONS

ACCUEIL MATIN ET SOIR Se rapprocher de l'établissement

RESTAURATION SCOLAIRE Réservation jusqu'au dimanche de la semaine S-2*

ANNULATION RESTAURATION SCOLAIRE

En cas d'absence sans motif, la prestation réservée sera facturée.

Une **dérogation** sera accordée pour événements exceptionnels (décès, problèmes de santé, maladie, service d'urgence professionnel justifié).

Le motif doit être précisé dans un délai d'une semaine via la rubrique « signalement d'absence » du Portail Familles ou par mail :
✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr

QUOTIENT FAMILIAL

Pour les enfants vernois et les enfants scolarisés en classe **ULIS**, la tarification dépend de votre quotient familial.

Merci de vérifier que les **informations d'identité** renseignées sur le Portail Familles sont **identiques** à celles enregistrées auprès de votre caisse d'allocations (CAF ou MSA).

FACTURATION

Les **factures** sont établies au mois. Merci de vérifier vos factures mois par mois.

Les **régularisations** doivent être demandées dans le mois suivant l'édition de la facture.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

L'accueil de votre enfant nécessite un **Projet d'Accueil Individualisé (régimes alimentaires, allergie, asthme...)** ? Rapprochez-vous du directeur d'établissement ou du service Éducation et vie de la cité de la mairie :

☎ 02 99 04 81 26 ✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr